

**ARGUMENTAIRE SUR LA VENTE D'OBJETS DE L'HISTORIMAGE DE LA GRANDE GARENNE  
À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE GROUPEMENTS**

Des rumeurs, propagées sur les modalités de vente de biens appartenant, en propre, à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) à NEUVY sur BARANGEON, semblent animer la réflexion de certains directeurs départementaux de l'ONAC-VG. IL s'agit plus particulièrement de la vente du portrait de notre illustre parrain, du drapeau « historique » de la FNAM et de drapeaux associatifs d'associations disparues, mis en dépôt à la FNAM. Certains de ces directeurs vont même jusqu'à regretter de ne pas avoir eu la possibilité de récupérer ces pièces...

Aussi la Fédération Nationale André MAGINOT tient-elle à préciser les points suivants :

- S'agissant du portrait et de l'androïde d'André Maginot, ils ont été donnés à la ville de REVIGNY sur ORNAIN, ville où André Maginot a séjourné et où se trouvait la maison familiale de son père. Ils seront installés officiellement dans la salle de délibération du conseil municipal lors d'une cérémonie quand cela sera possible, pandémie oblige.
- Le drapeau « historique » : le terme historique est superflu et ambigu car la fédération, comme toutes les associations du monde combattant, a modifié son drapeau au cours de son existence, lors de changements d'appellation notamment. La fédération n'a qu'un seul drapeau qui sera sans doute une nouvelle fois modifié car le logo de la FNAM a changé, un slogan reprenant ses 2 piliers d'action ayant été ajouté en 2018 (« Mémoire et Solidarité »),
- La fédération a, en dépôt, des drapeaux d'associations ayant disparu. Ces derniers sont toujours en possession de la fédération. La FNAM a proposé aux associations de récupérer des drapeaux qui seront donnés à celles qui en feront la demande. En liaison avec le Souvenir Français, un certain nombre de ces drapeaux va être donné à des Lycées qui ont des classes de défense et de sécurité globale (CDSG) pour un an. Puis ils seront redistribués à l'issue à d'autres classes CDSG suivant un protocole bien établi et où chaque partie s'engagera par écrit. Le reliquat des drapeaux restants sera conservé par la fédération comme cela est le cas aujourd'hui.

Il semble important de rappeler que la fédération a récupéré nombre de drapeaux en déshérence afin qu'ils ne soient pas mis à la poubelle ou sur des décharges... La fédération a toujours préservé les drapeaux des associations pour lesquels elle a d'ailleurs souvent apporté des financements lors de leur création.

Les mesures qu'elle est en train de prendre vont dans ce sens.

La Fédération Nationale André Maginot tient, par ailleurs, à préciser que certains directeurs départementaux de l'ONAC-VG devraient se renseigner auprès du siège de la fédération ou des présidents des associations fédérées qui ont les éléments de réponse. Au demeurant d'ailleurs, il ne semble pas être dans les attributions de l'ONAC-VG d'émettre des avis de ce type sur la gestion des associations.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, la fédération s'étonne d'entendre des critiques infondées de la part d'organismes qui bénéficient entre autres de financements de sa part pour leurs activités... !